



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 février 2026

Présents

Marie DUCRET GAUTHEY, présidente
Samantha BAVAUD BOCION, vice-présidente
Jean-Luc BAUR
Tristan BODMER
Jimmy BONDALLAZ
Laurent CATTIN
Maxime DETHURENS
Patricia HUGENTOBLER
Florentin MOTTIER
Téo SPAHR

Exécutif

Thierry ARN, maire
Jean-Pierre GANTNER
Rémi FOUCHAULT

Secrétaires

Nadia DUPRAZ
Catherine KOUMROUYAN
(procès-verbal)

Excusée

Andreea CAPITANESCU BENETTI

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025
 2. Aménagement secteur école : premiers échanges
 3. Construction des canalisations communales : suivi
 4. Manifestations 1^{er} semestre 2026
 5. Commissions du CM : point de situation
 6. Communications de l'exécutif
 7. Divers
 8. Questions du public
-

La présidente ouvre la séance à 19h00 et remercie les membres du conseil pour leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 est approuvé, après correction d'une coquille, à l'unanimité des présents avec remerciements à son auteur.



2. Aménagement secteur école : premiers échanges

La présidente passe la parole au maire. Thierry Arn relate qu'un rendez-vous a eu lieu en mairie avec EspaceSuisse, association qui soutient les collectivités publiques sur les questions d'aménagement du territoire. La séance a permis de détailler toutes les caractéristiques et contraintes du secteur vers l'école. Les deux représentants (une architecte siégeant à la commission cantonale d'urbanisme et donc bien au fait des spécificités genevoises, et un architecte urbaniste siégeant dans l'association pour l'aménagement du territoire) vont réfléchir au contexte particulier évoqué et revenir en avril avec des pistes de réflexion d'aménagement.

Cette démarche est particulièrement intéressante pour la commune qui en attend un soutien concret en vue d'un aménagement cohérent d'ensemble. À la suite de cette première base de discussion, d'autres échanges auront lieu régulièrement. Il s'agira en outre de déterminer s'il est souhaité d'intégrer le devenir du bâtiment de la salle communale dans la réflexion sur le secteur.

3. Construction des canalisations communales : suivi

Sur invitation de la présidente, Jean-Pierre Gantner informe que les travaux ont démarré mi-janvier par le bas de la route du Lavoir et s'étendront ensuite également à la ruelle du Bossattier. Il indique, par ailleurs, que la jonction entre ladite ruelle et la route de l'Eaumorte fera l'objet de la pose d'une signalisation « STOP », modification pour laquelle une procédure de mise à l'enquête a été initiée. Pour répondre à Maxime Dethurens, il est confirmé que le même dispositif sera prévu à la jonction Méandres / Maison-Forte lors des travaux de construction du séparatif aux Méandres en 2028.

Il mentionne également que l'Office cantonal de l'eau requiert dorénavant que deux regards de visite soient construits pour chaque parcelle privée. Cette demande ne nous paraît pas acceptable. En effet, à notre sens, elle engendre une iniquité de traitement car les propriétaires vont devoir maintenant payer pour ces infrastructures alors que cela n'a pas été le cas lors des étapes précédentes.

Jean-Pierre Gantner communique finalement que Swisscom refuse de payer pour enlever le poteau et poser le tube nécessaire pour enterrer la ligne aérienne existante à la ruelle du Bossattier, et anticiper la mise à disposition de la fibre optique. La commune regrette qu'aucun accord n'ait pu être trouvé, mais estime qu'il ne lui appartient pas de financer l'infrastructure d'une entreprise privée. La politique de Swisscom en la matière est particulièrement incohérente car l'entreprise a déjà refusé la prise en charge lors des travaux à la route des Rupettes, mais a payé pour les aménagements à la route de la Maison-Forte.

Pour les propriétaires privés de la ruelle qui souhaiteraient avoir la fibre, le coût est évalué aux alentours de CHF 5'000. Laurent Cattin demande si la date du déploiement effectif de la fibre à Laconnex est connue. Catherine Koumrouyan répond qu'aucune planification n'a été communiquée par Swisscom.



4. Manifestations 1^{er} semestre 2026

L'agenda suivant est communiqué par Rémi Fouchault :

- *Evénements de la Jeunesse* : raclette 7.02, bal 11.04, tournoi pétanques 28.06.
- *Spectacle itinérant du Théâtre de Carouge* : 2 juin sur le parking du centre sportif (gratuit et réservé aux habitants).
- « *La guingette des épicuriens* » : 6 juin - repas et animations au centre sportif proposés par l'association les Fossils, constituée notamment d'anciens membres de la Jeunesse.
- *Sortie des aînés* : 11 juin (Florentin Mottier est tout disposé à accompagner).
- *Accueil nouveaux habitants* par la commune et le conseil municipal : 18 juin.
- *Fête des promotions* : 26 juin – organisation par la commune. Téo Spahr relève que des démarches ont déjà été enclenchées (location de châteaux gonflables) mais qu'il aurait besoin d'informations supplémentaires, en plus de celles déjà transmises par Thierry Arn. Il souhaite réunir les membres de la commission.
- *31 juillet et fête du 1^{er} août* : organisation compagnie des pompiers ; invitée d'honneur Carole-Anne Kast (conseillère d'Etat).

Rémi Fouchault propose également de fixer une date pour réitérer une opération de nettoyage du village (dernière édition mars 2024). Cela devrait avoir lieu au plus tard un samedi mi-mars. Jean-Luc Baur va en discuter avec la commission.

5. Commissions du conseil municipal : point de situation

Marie Ducret Gauthey fait un état de lieux des projets et demandes en cours de traitement par les différentes commissions et rappelle aux présidents de convoquer les membres si nécessaire.

Commission des bâtiments (Patricia Hugentobler) : aménagement salle communale.

Commission école et petite enfance (Téo Spahr) : fête des promotions en cours.

Commission de l'environnement (Jean-Luc Baur) : en cours.

Commission des finances (Laurent Cattin) : tout est sous contrôle ; le maire consulte le président systématiquement si besoin.

Commission des routes (Maxime Dethurens) : revenir sur la problématique du parcage dans le village ?

Commission de la sécurité (Samantha Bavaud Bocion) : pas de dossier en cours.

Commission social (Florentin Mottier) : pas de dossier en cours.

Commission culture, sport et loisirs (Jimmy Bondallaz) : projet de création d'un espace de jeux pour enfants au stade à coordonner avec le projet du conseil administratif (Rémi Fouchault) de rénover le parc de jeux en face de la mairie.



6. Communications de l'exécutif

- ❖ *Reprise ferme David* : Thierry Arn relate avoir reçu Vincent David qui annonce être en train de faire les démarches auprès de l'Office cantonal de l'agriculture afin de reprendre la ferme de ses parents, en principe en avril. La commune a rappelé que cela implique aussi la reprise des fermages communaux, soumise à un règlement précis et pour laquelle une demande formelle doit parvenir à la mairie. A en outre été évoquée par le maire la problématique du défaut d'entretien des chemins et bordures communaux vers la ferme. Vincent David a indiqué avoir adressé un mail à ses clients demandant de ne pas passer par le chemin des Ecoliers pour se rendre à la ferme. Le maire a par ailleurs mentionné que la commune envisage de fermer l'accès au bout du chemin des Ecoliers après la ferme, lors des travaux de séparatif à la route du Coteau. Vincent David a encore précisé que son frère Yannick reprendra quant à lui la partie manège.
- ❖ *Attribution local Maison-Forte 14* : Thierry Arn confirme que la commission a choisi la candidature de Margaux Honegger Fouchault. Le local sera repeint avant l'entrée dans les lieux fixée au 11 prochain (démarrage du bail au 1^{er} février). La présidente donne lecture d'un courrier de Mme Honegger Fouchault adressant ses vifs remerciements et appréciation au conseil municipal et les conviant à une inauguration fin juin.
- ❖ *Sécurité incendie bâtiments communaux* : Rémi Fouchault relève que la tragédie à Crans-Montana a sensibilisé toutes les communes à la sécurité incendie de leurs propres locaux. Aussi, il a été décidé de confier un mandat pour mener une évaluation des dispositifs en place dans nos bâtiments communaux et s'assurer que les voies de sortie sont conformes aux normes. A Genève, l'organisme de contrôle est cantonal mais est surchargé.
- ❖ *Don d'un tableau* : Jean-Pierre Gantner avise que la commune a reçu en don de Mme Mary-Claire Revaclier (résidant à Bourdigny) un tableau représentant la ferme Revaclier peint en 1931.
- ❖ *Dossier gravières* : Thierry Arn évoque un rendez-vous fixé avec les représentants cantonaux du service géologie et la commune d'Avusy afin de faire le point sur le dossier de requête MASA et le devenir de la grande zone de Champs-pointus (notamment projet Holcim d'enfouissement de déchets inertes qui élèverait considérablement le niveau du terrain). Il rappelle que la commune a refusé la requête de MASA et qu'une nouvelle requête corrigée est attendue. Le maire reviendra vers le conseil après la séance et mentionne encore que la gravière Sasso à la route des Rupettes est quasi terminée.
- ❖ *Recrutement secrétaire communale* : le maire annonce que le processus est en cours et qu'une quarantaine de dossiers ont été reçus. Des entretiens seront fixés avec les 3 à 5 dossiers retenus dans la semaine du 16 courant.



7. Divers

- ❖ *Jardin d'enfants* : Téo Spahr relate avoir participé à une séance du comité, la semaine dernière, durant laquelle il a été demandé le soutien des communes pour communiquer l'ouverture des inscriptions pour la rentrée prochaine (flyer prêt). Vu la baisse actuelle du nombre d'enfants dans la structure, il est envisagé un recensement des besoins de la population pour valider si la structure actuelle est toujours utile. Téo Spahr se dit prêt à préparer ce sondage et à en évaluer les réponses. A voir sous quelle forme il convient de diffuser cette enquête, par tout-ménage ou courrier ciblé aux familles potentiellement concernées. Laurent Cattin rappelle qu'il ne faut pas oublier que de nouvelles familles vont s'installer dans la commune dans les constructions futures.
- ❖ *47ème édition de la course pédestre de Bernex* : Laurent Cattin encourage le conseil à participer à cette nouvelle édition le 25 avril, lors de la course spéciale des conseils municipaux. Il compte vivement sur de nouvelles recrues pour réitérer l'exploit de l'an dernier qui a vu les trois membres de Laconnex grimper sur le podium (*commentaire en aparté de la secrétaire : en fait une médaille en bronze pour 3 !*).
- ❖ *Comité des restaurants scolaires* : Patricia Hugentobler va se retirer du comité de l'association et demande qui pourrait la remplacer pour représenter la commune avec Tristan Bodmer. Pas de candidature annoncée.
- ❖ *Crise viticole en Suisse* : Maxime Dethurens demande ce que le conseil administratif a pensé du courrier de M. Samuel Läng à la commune. Rémi Fouchault répond qu'il a été pris connaissance de ce courrier le jour-même (accompagné d'une communication d'AgriGenève à tous les propriétaires de vignes) et que le conseil administratif va en reparler. Maxime Dethurens indique avoir vérifié les tarifs des baux communaux qui sont déjà très bas en comparaison avec ceux suggérés par l'office cantonal de l'agriculture.
- ❖ *Séance photos du conseil municipal* : Rémi Fouchault mentionne que les photos sont à disposition auprès du secrétariat si souhaité et seront intégrées sur le site internet communal.
- ❖ *Distribution du courrier par la Poste* : à la suite d'une interpellation, Marie Ducret Gauthey demande si la commune pourrait agir auprès de la Poste afin que le courrier soit distribué plus tôt dans la journée. Le secrétariat répond que la commune n'a aucun levier pour ce faire. Maxime Dethurens mentionne qu'il est possible aux habitants de se regrouper pour demander une distribution matinale des journaux.
- ❖ *Cimetière* : Marie Ducret Gauthey apprécierait que la commune dispose un arrangement végétal ou une couronne à l'entrée du cimetière à Noël.
- ❖ *Giratoire Rupettes* : Marie Ducret Gauthey se demande si ce giratoire n'est pas particulièrement accidentogène. Thierry Arn relève que tout giratoire comporte un risque et que les conducteurs doivent avoir une conduite appropriée.



Catherine Koumrouyan ajoute que ce giratoire est cantonal ; la voirie cantonale a d'ailleurs remplacé l'abeille récemment détruite.

- ❖ *Rencontre avec le conseil municipal de Soral* : Marie Ducret Gauthey souhaite que les deux conseils aient l'occasion de faire connaissance et va organiser une rencontre. Le maire lui demande que cela ait lieu à Laconnex.

8. Questions du public

M. Patrick Kreis relève que le procès-verbal de la séance de décembre 2025 n'est pas sur le site internet communal. Nadia Dupraz répond que le document est mis en ligne uniquement après son approbation par le conseil municipal. Il sera donc disponible après la présente séance.

La séance est levée à 19h50.

Catherine Koumrouyan
Secrétaire communale